

## **Antoine BIET, l'auteur du « Voyage de la France Equinoxiale » (Paris, 1664)**

*Jean-Christophe Germain (mars 2024)*

On ne sait pas grand-chose sur Antoine BIET, si ce n'est qu'en 1664 il avait publié à Paris, chez François Clouzier, un fort volume in-4° folioté 1 à 432, intitulé :

« VOYAGE DE LA FRANCE EQVINOXIALE EN LISLE DE CAYENNE,  
ENTREPRIS PAR LES FRANCOIS EN L'ANNEE M.DC.LII. (...)  
Par M° ANTOINE BIET, Prestre, Curé de Ste Geneviève de Senlis,  
Supérieur des Prestres qui ont passé dans le Pais ».

### Antoine BIET

Avant son voyage en Guyane, c'est-à-dire bien longtemps avant la publication de son livre, Antoine BIET avait été curé de Sainte-Geneviève de Senlis. Cela remontait aux années 1637 à 1642<sup>1</sup>. À cette époque, la paroisse de Sainte-Geneviève était dévolue aux prêtres de la Congrégation du Saint-Sacrement qu'avait fondée Christophe d'AUTHIER de SISGAU, un émule de Vincent de PAUL. Cette institution très catholique s'était donné plusieurs objectifs et, parmi ceux-ci, la formation de missionnaires capables d'annoncer l'évangile aux « Infidèles ».

Parmi les aspirants aux missions, se trouvait alors un sorbonnard, comme on disait à l'époque, à savoir un docteur de la Sacrée Faculté de Théologie de la Sorbonne, à Paris, qui était connu sous le nom de l'abbé Louis de l'ISLE MARIVault. Ce prêtre demeurait dans la maison mère du Saint Sacrement, dite « Les Bons Enfants », rue Saint Victor, paroisse Saint Nicolas du Chardonnet, la paroisse de la famille HOUEL de la Guadeloupe. Ce grand seigneur et savant géographe avait renoncé à la glose des textes des Pères de l'église, pour se consacrer dans le siècle, pensait-il, au salut des âmes des pauvres Indiens des Amériques. Il se proposa, tout d'abord, pour exercer son ministère dans l'île de la Tortue où gouvernait le fameux protestant normand Jean LEVASSEUR. Mais, en 1651, comme l'abbé de MARIVault eut vent des projets qui se tramaient pour la Terre Ferme de l'Amérique, il se ravisa et décida d'investir 3 000 livres dans la Compagnie du même nom. Le prêtre était aisé, il paya cette coquette somme rubis sur l'ongle, en louis d'or. Sa profession et ses aspirations à l'apostolat le désignaient particulièrement pour diriger la mission de l'Amérique avec, peut-être, derrière la tête, la belle perspective d'un évêché à créer aux Antilles. A cet instant précis, le missionnaire avait-il à l'esprit cette phrase de l'épître de Saint Paul que « les voies du Seigneur sont impénétrables » ? Pouvait-il imaginer que ses rêves évangéliques allaient rapidement se terminer de manière tragique ? Au moment même où l'abbé tendit la jambe pour embarquer sur le bateau qui devait l'emmener au Havre, sa cheville se tordit, il perdit l'équilibre et tomba dans la Seine où il se noya. C'est cet événement prémonitoire, on le sait, qui allait permettre à Antoine BIET de prendre le relais de l'abbé à la tête de la mission.

---

<sup>1</sup> Comptes-rendus et mémoires / Comité archéologique de Senlis – Société d'Histoire et d'archéologie de Senlis (janvier 1934), p. CLIX.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### Le Voyage de la France Equinoxiale

La suite est bien connue. Dans son Voyage de la France Equinoxiale, l'ancien curé de Senlis relatait, avec force détails, cette entreprise coloniale qui, en 1652, avait pour destination la Guyane. BIET avait donc été le témoin oculaire des événements tragiques qu'il relatait. Son livre dut faire bien du bruit dans Paris, car il racontait, par le menu, dans quelles conditions déplorables s'étaient déroulés le voyage maritime depuis le Havre puis l'établissement de la colonie à Cayenne. Tout était dit, sans détour : les querelles incessantes des chefs, leurs abus de pouvoir et le véritable déni de réalité qui, s'étant emparé de leur esprit, devait les amener à commettre d'odieux assassinats. Tout cela avait été commis sans qu'eussent été prévues les conséquences terribles, inévitables, qui allaient survenir : la famine dans la colonie et, pour finir, la guerre contre les Indiens. L'expédition de la Terre Ferme de l'Amérique fut, on le sait, une véritable déconfiture. Une de plus, pourrait-on dire ? Ce ne sera pas la dernière <sup>2</sup>.

### L'Isle de Cayenne de MANESSON-MALLET (1683)



<sup>2</sup> MARIVAUX avait-il lu BIET avant d'écrire son *Isle des Esclaves* ?

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Antoine BIET, quant à lui, réussit par bonheur à échapper à « l'enfer de la Guyane », en s'enfuyant vers les Antilles. Après qu'il eut été mal accueilli à la Martinique (c'est ce qu'il prétendait), notre auteur arriva à la Guadeloupe, le 16 mai 1653. Le récit de son séjour dans l'île sera pour lui l'occasion de faire la preuve qu'il savait aussi être mauvaise langue. Sa critique des missionnaires des îles, publiée sans retenue, suscitera l'ire du bon père DUTERTRE qui lui répondra, point par point, sur une dizaine de pages, dans son *Histoire Générale des Antilles* <sup>3</sup>.

Charles HOUEL, le gouverneur de la Guadeloupe, qui était habituellement un personnage plutôt conflictuel, fit mille caresses à Antoine BIET, et il l'invita même à voyager en sa compagnie, sur le navire qui devait les ramener tous deux en France.

Ils quittèrent la Guadeloupe le 10 juillet 1653, en même temps qu'un autre navire qui appartenait à Houel, et, après une traversée de l'Atlantique très rapide, ils mirent pied à terre à proximité de la Hague, sur une plage du Cotentin, le 25 août suivant.

Après avoir poursuivi leur voyage à cheval, HOUEL et BIET arrivaient enfin à Honfleur, terme de leur périple, trois jours plus tard.

Le retour à Honfleur n'avait pas été choisi par hasard. En effet, la famille HOUEL possédait un pied à terre, situé tout près du port, le « Manoir de Quiquengrogne ». Selon Charles Bréard <sup>4</sup>, c'était Jean de BOISSERET, le beau-frère de Charles HOUEL, qui avait fait construire cette maison à colombages en 1636, sur le conseil de son beau-père, Louis HOUEL du PETIT-PRÉ. Ce même auteur nous apprend que Marie LE PRÉVOST, la veuve de celui-ci, avait été par ailleurs propriétaire avec Jean de BOISSERET, son gendre, de maisons et de prés sis sur les paroisses de Pennedepie et de Saint-Gatien, près de Honfleur.

Quiquengrogne était probablement restée longtemps en indivision entre les enfants de feus Louis HOUEL et Marie LE PRÉVOST, celle-ci tout récemment décédée. C'est pourquoi, lorsqu'il fut de retour à Honfleur, Charles HOUEL dut certainement faire escale dans la maison qui avait appartenu à ses parents. Au passage, il lui fallait également prendre le temps de liquider les comptes de la cargaison de son navire qui venait d'arriver des Antilles. A-t-il profité de son passage à Honfleur pour recruter des engagés, comme il l'avait fait en 1643 <sup>5</sup> ? Cela paraît probable.

Pendant les six semaines que dura la traversée, HOUEL avait eu tout le loisir de raconter à l'abbé BIET comment il avait conçu naguère l'idée de faire passer à la

---

<sup>3</sup> DUTERTRE, *Histoire Générale des Antilles*, Tome II, p. 404 à 413.

<sup>4</sup> BREARD (Charles), *Vieilles rues et vieilles maisons de Honfleur du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours* (Honfleur, 1900), p. 36. Cette maison à colombages dont la façade donne sur la rue de la Bavole, aux numéros 30 à 34, a été restaurée récemment, après son acquisition en 2011, par une S.C.I. sous la dénomination « Quiquengrogne ».

<sup>5</sup> BREARD (Charles et Paul), *Documents relatifs à la marine normande* (Rouen, 1889), p. 195 : Février 1643 – Engagement pour la Guadeloupe de Jehan FLEURY, pour 3 ans, envers « Charles HOUEL, écuyer, sieur du Petit-Pré » pour le compte des « directeurs de la Compagnie de l'Amérique ».

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Guadeloupe « son oncle, le Père de l'Oratoire » <sup>6</sup>, pour qui il se faisait fort d'obtenir un évêché aux Antilles puis, grâce à cela, « de quoy luy faire un bon revenu » <sup>7</sup>.

Qu'était devenu l'ancien curé de Senlis après toutes ces misères équinoxiales ?

### Paris, quartier Latin, 1669

Nous l'avons retrouvé, contre toute attente, à Paris, au Quartier Latin, en 1669. Il était devenu professeur au Collège de Fortet. C'est là qu'il habitait, rue des Sept Voies (aujourd'hui 19-21 rue Valette), tout près du fameux Collège Sainte Barbe, sur la montagne Sainte Geneviève.

Le 1<sup>er</sup> juillet, il donnait quittance du paiement de la somme de 1 250 livres à une ancienne habitante des Antilles : Anne VIN, la veuve de « feu Claude Rossignol, vivant capitaine des gardes de monsieur le général de Poinsy aux isles Saint-Christophe ».

C'était la somme que devait Anne VIN pour la pension de ses deux fils, Claude et Philippe ROSSIGNOL qui étaient élèves à l'internat du collège de Fortet, depuis au moins 1667. Un enseignement secondaire dit « artien » était dispensé là. On étudiait la grammaire, la rhétorique et la dialectique, après quoi l'on passait à l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. A la fin de leur scolarité, les élèves parvenaient au grade de « maître ès arts » <sup>8</sup>. Si nous savons que le principal du collège se nommait Jean de la MORLIÈRE, nous ne connaissons pas les noms des condisciples des frères ROSSIGNOL.

Cette présence d'Antoine BIET au Collège parisien de Fortet pose question, car dans son « Voyage de la France Equinoxiale », l'auteur ne mentionnait aucunement son passage à Saint-Christophe. Alors, comment les frères ROSSIGNOL étaient-ils arrivés là ? Deux hypothèses viennent à l'esprit. Nous savons par un document des Archives de la Propagande Fide à Rome <sup>9</sup> que les deux paroisses de Saint-Christophe étaient desservies par des missionnaires Jésuites, qui étaient présents dans l'île, dès avant le 22 octobre 1651. Un auteur plus récent <sup>10</sup> précise même que, dès 1650, un Jésuite irlandais, le père John STRITCH, de Limerick, avait rejoint la mission française de Saint-Christophe. C'était à la demande du gouverneur de POINCY que ces religieux étaient venus à Saint-Christophe, depuis la Martinique. Tout le monde connaît le rôle

---

<sup>6</sup> Charles LE PREVOST, oncle maternel de Charles HOUEL, était né à Paris en 1602. Il entra chez les pères de l'Oratoire en 1637, et fut ordonné prêtre en 1640. Devenu, plus tard, chanoine de la Cathédrale de Nevers, il publia des ouvrages de piété et, notamment, une vie de Jésus-Christ dont nos aventuriers de la Guyane auraient bien fait de s'inspirer. Il est mort à Montmorency, le 11 janvier 1678, étant chanoine et bienfaiteur des Oratoriens. Je soupçonne Madeleine HOUEL d'avoir fait des donations à l'Ordre, pour le compte de son oncle. [Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire, par le père Louis Batterel (1902-1911), p. 537 et 538 : « Le Père Charles le Prévost-d'Herbelay »].

<sup>7</sup> DUTERTRE (J.B.), *Histoire Générale des Antilles* (Paris, 1667), tome II, p. 401.

<sup>8</sup> *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, tome XXXIV (1907), BUSQUET R., « Étude historique sur le collège de Fortet (1393-1767) ».

<sup>9</sup> Document cité par : G. de Vaumas, *L'éveil missionnaire de la France au XVII<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1959), p. 215 : « Arch. Jes. Gal. 106, vol.2 fol.275 »,

<sup>10</sup> Giovanni Pizzorusso, *Roma nei Caraibi* (École Française de Rome, 1995), p. 68.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

éminent que les pères Jésuites ont joué dans la formation intellectuelle de la jeunesse de France au XVII<sup>e</sup> siècle. Ne pourrait-on pas supposer que l'un de ces religieux de Saint-Christophe ait pu devenir enseignant, plus tard, au Collège de Fortet ? Si tel était le cas, ce pourrait être lui qui aurait attiré à Fortet non seulement les frères ROSSIGNOL mais, pourquoi pas, d'autres jeunes gens nés aux « Iles de l'Amérique », recommandés par POINCY ? Pour être sûr de cela, il faudrait disposer de listes d'élèves ayant fréquenté Fortet, mais aussi et surtout de la liste des religieux qui, comme Biet, ont enseigné là. Une telle recherche dépasse les limites du présent article mais qui sait ?

La seconde hypothèse est celle que l'Oratorien Charles LE PRÉVOST, l'oncle de Charles HOUEL déjà mentionné, aurait très bien pu introduire les frères ROSSIGNOL auprès du principal du Collège de Fortet. Charles et Robert HOUEL, son frère, n'habitaient-ils pas tout près de là (quand ils étaient de passage à Paris), sur le quai de la Tournelle, à 800 mètres environ du Collège. On notera que les enfants de Charles HOUEL et d'Anne HINSELIN étaient trop jeunes pour avoir été les condisciples des frères ROSSIGNOL à Fortet. L'ainé de ceux-ci, le futur marquis d'HOUELBOURG, était né en 1659.

Voici le texte de ce document :

« 1<sup>er</sup> juillet 1669

*Fut présent Mre Anthoine Biet, prestre, ancien curé de l'Eglise Ste Geneviève de Senlis, demeurant à Paris, rue des Sept Voyes, p(aroi)sse St Etienne du Mont, au collège de Forte, lequel confesse avoir reçu du Sr François LEMAIRE, l'un des intéressés en la manufacture Royale du Point de France, demeurant rue Quincampoix, à ce présent et acceptant et de ses deniers, tant cy-devant que ce jour d'huy, pour et en l'acquit de damoiselle Anne Vin, veufve de feu Claude Rossignol, vivant capitaine des Gardes de Monsieur le Général de Poinsy aux Isles Saint-Christophle, la somme de 1 250 livres pour deux années et demy commencées le 1<sup>er</sup> janvier 1667 et finies le jour d'hier, des nourritures logement, entretènement de toutes choses et enseignements d'estudes fournies, administrées et enseignées par ledit sieur Biet à Claude et Philippe Rossignol frères, enfants de ladite damoiselle veufve Rossignol de laquelle somme de 1 250 livres ledit sieur Biet se contente et en quitte ledit sieur Lemaire, ladite damoiselle Rossignol et tous autres et pour avoir par iceluy sieur Lemaire son recours et répétition de la dite somme à l'encontre de ladite damoiselle veufve Rossignol, ledit sieur Biet l'a, à sa prière et réquisition, mis et subrogé en son lieu et place, droits et actions, sans toutefois aucune garantie, restitution de deniers, ni recours quelconques, en quelque sorte et manière que ce soit, sinon desdits faits et comptes seulement ; Promettant & obligeant, renonçant.*

*Fait & passé à Paris, en la maison dudit sieur Lemaire devant déclarée, le 1<sup>er</sup> jour de juillet 1669, après-midi*

*(signé) Biet Lemaire Cousteller Lebeuf »<sup>11</sup> (6)*

---

<sup>11</sup> A.N., MC/ET/X/145 : LEBEUF, notaire à Paris : 1<sup>er</sup> juillet 1669 – Quittance de l'abbé BIET à Anne VIN.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### La généalogie de la famille ROSSIGNOL de Saint-Christophe, connue, mais plutôt mal que bien

Nous savions déjà, de source sûre <sup>12</sup> que, le 6 mars 1658, « Mr Roussignol, cappitaine des gardes de Monseigneur de Poincy, général des Isles de l'Amérique, absent, stipulé par le sieur Lucas Locquin, marchand à Dieppe » engageait pour 3 ans, un certain Nicolas HAYE, de Fécamp. Ce « 36 mois » serait payé 500 livres de pétun et ses « hardes » fournies. Le 20 mars suivant, un autre homme était encore engagé aux mêmes conditions pour le « sieur Roussignol ». Il se nommait Guillaume RABOT et était originaire de Cherbourg. Le sieur ROUSSIGNOL payait bien ses serviteurs, car les gages consentis pour 3 ans de travail n'étaient d'habitude que de 300 livres.

Le document publié ici confirme que le capitaine des gardes du gouverneur général des Antilles se nommait bien RO(U)SSIGNOL. Sa femme se nommait Anne VIN et les époux avaient au moins deux fils, Claude et Philippe ROSSIGNOL. Ceux-ci étaient d'âge scolaire en 1667-1669. Leur père, Claude ROSSIGNOL, était déjà mort à cette date. Madame Rossignol n'habitait pas à Paris <sup>13</sup>.

Nous pouvons déduire de l'examen de ces deux documents que Claude ROSSIGNOL était mort entre le 6 mars 1658 et le 1<sup>er</sup> juillet 1669.

D'autres documents, apparemment non moins authentiques <sup>14</sup> établissent, rappelons-le, que Claude ROSSIGNOL et Anne VIN eurent aussi trois filles :

Françoise-Elisabeth ROSSIGNOL, épouse de Jean de la GUARIGUE,  
Perrine-Thérèse ROSSIGNOL, épouse ax de Michel COMBET de la MITONNIÈRE  
bx de Jean-Baptiste LE CORREUR,  
et Anne-Marie ROSSIGNOL, épouse de Philippe de LONVILLIERS de POINCY.

Pour autant, ceci ne nous renseigne nullement sur l'origine géographique de Claude ROSSIGNOL et d'Anne VIN. Cette origine reste encore à découvrir mais, si possible, ailleurs que dans des ouvrages de seconde main.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

---

<sup>12</sup> Archives Départementales de Seine-Maritime, Tabellionage Royal d'Arques, 2<sup>E</sup>36/12 : minutes LE MARESCHAL et MANICHER.

<sup>13</sup> On ne peut rien dire de François LEMAIRE, son nom de famille étant trop commun. En revanche, la signature « Coustellier » pouvait orienter vers ce « Le Coutelier de Paris » que le père DUTERTRE citait dans sa diatribe contre Antoine BIET. Mais, ce n'était que le nom du second notaire signataire de l'acte.

<sup>14</sup> GHC, 2133 et 4402 et A.N., Z1o/75 : 19 février 1745 – Dispense de consanguinité pour le mariage de Michel-Guillaume de la GUARIGUE-SAVIGNY avec Marie-Anne DUPONT.